

## SERVICE DE VIDANGE ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### CONDITIONS GENERALES DU SERVICE

**1. CURAGE ET NETTOYAGE :** Le service comprend les vidanges des systèmes de prétraitement (fosses septiques ou toutes eaux, bacs à graisses, stations de relevage, micro-stations...), le curage et le nettoyage des installations de prétraitement (préfiltres, regards en amont et juste en aval du prétraitement, s'ils existent) et un test de bon écoulement. **L'entretien des ouvrages d'assainissement est réalisé en présence du propriétaire, du locataire ou de son représentant.**

**La remise en eau sera amorcée avec une partie des jus des ouvrages vidangés, s'il y en a. Le solde de remise en eau se fait avec l'eau de l'utilisateur.**

**2. TOURNEES DE VIDANGES :** La vidange programmée s'effectue dans un délai maximum de 7 semaines, selon les dates proposées par le vidangeur.

**3 URGENCE :** La vidange urgente s'effectue uniquement en cas de fosse bouchée, plus aucun écoulement des toilettes. Après prestation, l'utilisateur se chargera du remplissage de ses ouvrages.

**4. ACCES AUX OUVRAGES :** Tous les regards devront être dégagés, rendus accessibles et non scellés.

**5. VIDANGE PARTIELLE** Dans le cas où, lors de la vidange, un risque d'affaissement ou de déformation d'un ouvrage d'assainissement (fosse, bac à graisses) est repéré par le vidangeur, l'utilisateur en est informé. Une vidange partielle du liquide pour un soutirage maximum de boues sera alors proposée afin de limiter les risques.

#### **6. BON DE COMMANDE/ RAPPORT D'INTERVENTION**

Sur le présent BON DE COMMANDE, l'utilisateur note les interventions d'entretien à réaliser sur son système d'assainissement. **Le bon de commande n'a pas valeur de facture.**

Lors de l'intervention, la commande est reprise avec l'utilisateur et complétée selon les prestations réalisées. **LE RAPPORT D'INTERVENTION détaille ainsi les prestations réalisées** ainsi que la date de prise de rendez-vous et d'intervention, immatriculation du camion, chauffeur, nom de l'utilisateur, téléphones, ouvrages vidangés, état de l'installation si besoin, les interventions réalisées et la signature du demandeur ou de son représentant.

**7. LE BORDEREAU DE SUIVI DES MATIERES DE VIDANGE** précisera la date d'intervention et le lieu, les volumes de boues vidangées, et le lieu de dépotage. Ce document est à conserver dans le carnet d'entretien de l'ouvrage d'assainissement.

**8. L'utilisateur peut SE DESISTER dans un délai de 48 heures** avant l'intervention sans que le prestataire ne puisse prétendre à une indemnité.

**En cas d'absence de l'utilisateur non signalée, un forfait de déplacement sera facturé (prix N°7.1).**

Pour toute intervention commandée mais irréalisable sur le terrain et ayant fait l'objet d'un déplacement du vidangeur, un forfait de déplacement sans intervention sera également facturé.

**9. FACTURE :** Après la prestation, le recouvrement de la facture est effectué par le Trésor public pour le compte du service Assainissement.

**10.** Le service Assainissement ne saurait être tenu responsable de toutes dégradations, incidents ou accidents, commis par le vidangeur lors de la prestation.

**11.** L'acceptation du bon de commande vaut acceptation des conditions générales du service d'entretien des filières d'assainissement.

#### **Information sur le traitement de vos données personnelles**

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande.

Les destinataires de ces données sont les agents du Service d'assainissement et l'entreprise de vidange.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction de l'assainissement – 4 bis zone de la courbe à Salornay sur Guye. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## BON DE COMMANDE

(Tarifs applicables à compter du 01/11/2024)

**SERVICE DE VIDANGE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

### Demandeur :

Je soussigné(e) M. ou Mme .....  locataire  propriétaire, souhaite bénéficier du service d'entretien mis en place par le Service Assainissement.

### Lieu ou doit être effectuée la prestation :

Adresse : .....

Commune : ..... Section et N° de parcelle : .....

Tél (fixe et/ou portable) IMPORTANT : ..... E-mail : .....

Adresse de facturation si différente : .....

..... Tél : .....

Si le demandeur se fait représenter le jour de l'intervention,

Je me fais représenter par M ..... N° téléphone.....

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales du service jointes au présent document.

### DEROULEMENT DE LA PRESTATION

Remplir les 4 pages du bon de commande et le signer  
Envoyer le bon de commande à : [assainissement@enclunisois.fr](mailto:assainissement@enclunisois.fr) ou via  
[l'adresse postale en bas de page](#)

VALVERT vous contacte pour fixer un rendez-vous :  
Le délai d'intervention est de 7 semaines après envoi du bon de commande signé

#### Le jour de l'intervention :

- ✓ Vous, ou votre représentant, êtes obligatoirement **présent** ;
- ✓ **Les ouvrages à vidanger sont dégagés et accessibles** ;
- ✓ Le technicien procède à la vidange, au curage et à la remise en eau dans le cadre d'une tournée ;
- ✓ L'intervention terminée, le technicien renseigne **un bordereau de suivi des matières de vidange et un rapport d'intervention** que l'on vous demandera de signer électroniquement.

**Facturation :** Vous recevrez par courrier un **avis des sommes à payer**, à régler au Trésor Public.

### Conseils et précisions :

- ✓ Renseigner la colonne « prestation commandée » dans le tableau ci-dessous, en y reportant le prix adapté à vos besoins (Si l'habitation à vidanger a moins de 2 ans, la TVA à 20 % s'applique \*)
- ✓ Attention, le prix à reporter ci-dessous est fonction du volume du compartiment de stockage de boues à vidanger (voir manuel d'utilisation).
- ✓ Si vos ouvrages sont à plus de 30 m du stationnement du camion, ajouter un forfait 6.1 selon la distance
- ✓ Si vous disposez d'une MICRO STATION, précisez la Marque : ..... / Année d'installation : .....
- ✓ URGENCE : uniquement lorsque l'installation est bouchée et que les eaux ne s'écoulent plus.
- ✓ Si remplacement ou suppression de fosse, ou vidange de fosse étanche, reporter le prix au N°7.3.
- ✓ Après prestation, il vous est demandé de compléter le remplissage en eau de vos ouvrages.

N°	Descriptif de la prestation	Unité	Intervention programmée 7 semaines de délais TTC (TVA 10%)	URGENCE hors tournée, Sauf nuit et week-end TTC (TVA 10%)	Commande En € TTC
<b>1</b>	<b>Vidange des fosses septiques, fosses toutes eaux avec nettoyage du pré-filtre intégré et microstations</b>				
1.1	Jusqu'à 1 500 litres inclus	Forfait	232,50 €	309,50 €	
1.3	> 1500 à 2 000 litres inclus	Forfait	243,50 €	342,50 €	
1.4	> 2 000 jusqu'à 3 000 litres inclus	Forfait	254,50 €	375,50 €	
1.5	> 3000 jusqu'à 4 000 litres inclus	Forfait	265,50 €	408,50 €	
1.6	Au-delà de 4 000 litres, plus-value au forfait 1.5 par tranche de 1000 l supplémentaire	Forfait	38,50 €	55,00 €	
<b>2</b>	<b>Bac dégraisseur (hors professionnel) dans le cadre d'une intervention sur l'un des autres ouvrages de l'installation</b>				
2.1	Jusqu'à 300 litres inclus	Forfait	38,50 €	71,50 €	
2.2	> 300 jusqu'à 500 litres inclus	Forfait	60,50 €	82,50 €	
2.3	Au-delà de 500 litres	Forfait	82,50 €	104,50 €	
<b>3</b>	<b>Bac dégraisseur (hors professionnel) - déplacement spécifique pour cette intervention</b>				
3.1	Jusqu'à 300 litres inclus	Forfait	232,50 €	309,50 €	
3.2	> 300 jusqu'à 500 litres inclus	Forfait	243,50 €	342,50 €	
3.3	Au-delà de 500 litres	Forfait	254,50 €	375,50 €	
<b>4</b>	<b>Filtre décoloïdeur - indépendant de la fosse</b>				
4.1	Filtre décoloïdeur, indépendant de la fosse - dans le cadre d'une intervention sur l'un des autres ouvrages de l'installation	Forfait	38,50 €	55,00 €	
4.2	Filtre décoloïdeur, indépendant de la fosse - déplacement spécifique pour cette intervention	Forfait	243,50 €	375,50 €	
<b>5</b>	<b>Poste de relevage (ANC)</b>				
5.1	Entretien des postes de relevage (ANC) - dans le cadre d'une intervention sur l'un des autres ouvrages de l'installation.	Forfait	38,50 €	55,00 €	
5.2	Entretien postes de relevage (ANC) – déplacement spécifique pour cette intervention	Forfait	243.50 €	375.50 €	

N°	Descriptif de la prestation	Unité	Intervention programmée 7 semaines de délais TTC (TVA 10%)	URGENCE hors tournée, Sauf nuit et week-end TTC (TVA 10%)	Commande En € TTC
<b>6</b>	<b>Autres prestations - dans le cadre d'une intervention sur l'un des autres ouvrages de l'installation</b>				
6.1	Installation de tuyaux supplémentaires au-delà de 30 ml du lieu de stationnement de l'hydrocureur	Au mètre linéaire (ml)	2,75 €	2,75 €	
6.2	Débouchage de canalisations diverses	A l'heure	150,70 €	216,70 €	
<b>7</b>	<b>Débouchage, dégagement de regard – déplacement spécifique pour cette intervention ou déplacement sans intervention</b>				
7.1	Forfait de déplacement	Forfait	148,90 €	309,50 €	
7.2	Coût horaire	Heure	150,70 €	216,70 €	
7.3	Fosse étanche - vidange et lavage sans remise en eau.	Majoration en % des prix 1.1 à 1.6	200%	400%	
<b>8</b>	<b>Bac dégraisseur professionnel (restaurant, traiteur, cantine...)</b>				
8.1	Jusqu'à 500 litres inclus	Forfait	309,50 €	419,50 €	
8.2	> 500 l jusqu'à 1000 litres inclus	Forfait	320,50 €	430,50 €	
8.3	> 1000 l jusqu'à 1500 litres inclus	Forfait	331,50 €	441,50 €	
8.4	> 1500 l jusqu'à 2 000 litres inclus	Forfait	342,50 €	452,50 €	
8.5	Au delà de 2 000 l, plus-value au prix 8.4 par tranche de 1 000 litres supplémentaire	Forfait	115,50 €	148,50 €	
<b>9</b>	<b>Astreinte nuit et week-end - pour débouchage</b>				
9.1	Astreinte nuit et week-end - Forfait déplacement	Forfait		1 024,50 €	
9.2	Astreinte nuit et week-end - Coût horaire	A l'heure		324,50 €	
<b>TOTAL COMMANDE - TTC (TVA 10%)</b>					

**ATTENTION !** Ce bon de commande rempli par mes soins n'a pas valeur de facture. Le rapport d'intervention établi sur place au moment de la prestation précisera les travaux effectués. **Je m'engage à payer le prix définitif** dès réception du titre de paiement. Je préviens **au minimum 48 heures à l'avance** l'entreprise VALVERT, si je ne peux pas être présent au rendez-vous (**Tél : 03.85.23.87.00**).

Si les ouvrages ne sont pas accessibles, **un déplacement sans intervention me sera facturé selon prix n°7.1**

**J'ai pris connaissance des points ci-dessus et je certifie sur l'honneur que :**

\* L'habitation de l'installation à vidanger a moins de 2 ans (TVA à 20 %)  oui  non

La dernière vidange de l'installation a :  Moins de 6 ans  date de vidange précédente : .....

**Remarques** (accès difficile, distance importante, etc...) :

**Signature du demandeur suivie de la mention « lu et approuvé » :**

NOM ..... PRENOM.....